



BDC • L'assemblage d'un sous-ensemble de véhicules de transport



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Cette activité consiste à monter/démonter des éléments dans le respect des règles fixées par le constructeur, des procédures et/ou plans, des consignes en vigueur et/ou des spécifications techniques (couple, ordre de serrage, jeu, planéité, affleurement...), dans le respect du temps alloué ou pas de travail défini (plusieurs minutes ou plusieurs jours).
L'intégrité du sous-ensemble assemblé et de son environnement sont garantis. En cas d'anomalie, l'alerte est donnée.
Au fur et à mesure des différentes opérations d'assemblage, l'auto-contrôle est assuré (visuel, tactile, prise de mesure...). Le cas échéant, les informations propres aux spécifications techniques (date de validité, clé à couple, jeux, température, références de pièces, indicateurs, indices...) sont renseignées et consignées. Les non-conformités sont repérées, isolées ou traitées selon les procédures et font l'objet d'une alerte.
A l'issue des opérations d'assemblage, le débarrassage, nettoyage et rangement de la zone d'intervention est assuré conformément aux standards de l'entreprise. Des axes d'amélioration afférents à l'activité sont proposés et exploitables dans le périmètre de responsabilité et permettent de contribuer à l'amélioration d'au moins un indicateur concernant la qualité, la sécurité ou la productivité.

COMPÉTENCES

- Positionner, monter/démonter, régler et fixer un élément de véhicules de transport



- Assurer l'auto-contrôle de son assemblage
- Contribuer au maintien et à l'amélioration du poste

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0185)

État : Active

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Plan de développement des compétences